

LA DÉPÊCHE

234 09 64 / 221 09 32 / 919 66 68 / 970 57 68 Email: ladepeche@hotmail.com

Hebdomadaire Togolais d'Informations, d'Analyses et de Publicités

18^e année - N°565 du 06 avril 2011

Intox ou Info
**LE DÉPUTÉ KPATCHA GNASSINGBE
ET COACCUSÉS
BIENTÔT LIBÉRÉS ?**



Rentrée solennelle hier de l'Assemblée Nationale

46 TEXTES DE LOI SERONT SOUMIS À L'EXAMEN DES DÉPUTÉS

P3



UMOA

**LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN 2011
TRIBUTAIRES DE L'ÉVOLUTION DE LA CRISE IVOIRIENNE**

P5



Photo de famille de la réunion du conseil de ministres de l'UMOA tenue à Lomé le 1^{er} avril 2011

Education

**LA POLITISATION QUI
TUE L'ÉCOLE
TOGOLAISE**

P4



Projet Grand Lomé

**LE DOCUMENT D'ÉTUDE
DIAGNOSTIQUE VALIDÉ**

P2



Projet de développement du Grand Lomé

Le document d'étude diagnostique validé

Cinq mois après son lancement, le premier produit du Projet d'Elaboration de la Stratégie de Développement Urbain du Grand Lomé (CDS Greater Lomé) est effectif. Il s'agit du rapport du diagnostic territorial détaillé. La validation de ce rapport diagnostique a fait l'objet d'un atelier les 30 et 31 mars 2011 à l'hôtel EDA OBA à Lomé.

volumes. Le volume I concerne le diagnostic technique et le volume II le diagnostic communautaire.

L'atelier des 30 et 31 mars dernier a permis aux participants d'apprécier le contenu de ces deux documents et d'apporter les recommandations nécessaires.

Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, M.

pour reconstituer un cadre cohérent de la réalité territoriale. 'Vos travaux devront déboucher sur l'identification des thématiques majeures qui feront l'objet d'études approfondies dans la phase de visioning prévu immédiatement après la validation du présent rapport. Ces études mettront en évidence les perspectives d'évolution pour découvrir les enjeux et élaborer la stratégie d'action du Grand Lomé', a-t-il souligné.

M. Kwassi a enfin salué la présence d'une forte délégation camerounaise de l'Urbanisme et de l'Habitat, venue s'inspirer de l'exemple togolais.

"Le projet est né de la traversée d'une période sombre où l'application des orientations du schéma directeur d'aménagement urbain de 1981 a laissé place à une urbanisation anarchique et à l'absence de réels investissements dans le secteur", a relevé le directeur de cabinet du ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, M.

Edjéou Essoham. Pour lui, face à la problématique et aux enjeux mis en exergue par l'étude diagnostique, l'ambition sera de faire des choix devant permettre d'entamer une réelle politique de développement urbain durable de la ville de Lomé et de lutter efficacement contre la pauvreté. Il a demandé aux participants de s'impliquer réellement afin d'aboutir à un document qui prendra en compte

les aspirations profondes des autorités politiques, traditionnelles, des comités villageois de développement et de tous les acteurs.

Quant au président de la Délégation spéciale de la ville de Lomé, le contre-amiral Adégnon Fogan, il a remercié tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté

urbaines, l'insécurité urbaine, l'environnement urbain, la décentralisation et la gouvernance urbaine...

Après l'adoption du diagnostic par les participants, le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, M. Komlan Nunyabu qui a présidé la cérémonie de clôture, a remercié les participants pour leurs contributions. Il les a rassurés que leurs



Le Projet CDS Greater Lomé vise à doter l'espace Grand Lomé d'une stratégie de développement, un document de pilotage à long terme (2010-2025). Cette vision commence par un diagnostic qui consiste à dégager les thématiques majeures, leurs études, puis celle de la vision stratégique qui est l'objectif global.

Après cinq mois de travaux, les consultants sont parvenus à deux

Kwassi Tossa Koffi, a précisé que le diagnostic est élaboré de façon participative avec tous les acteurs à la base. Il a insisté sur l'objectif d'un diagnostic terminal, notamment la facilitation du dialogue entre les différents acteurs, pour une approche négociée du développement territorial. Le but est de conduire une analyse des enjeux locaux territoriaux grâce à l'identification des visions des acteurs



leurs contributions à l'avancement du projet, notamment Cités Alliances, le PNUD, l'AFD, ONU HABITAT, etc. "Lomé est la vitrine du Togo", a-t-il dit, en exhortant les participants à un travail de fond pour sortir un document de qualité.

Au cours des travaux, les participants ont échangé sur plusieurs thématiques, entre autres, l'aperçu sur le Grand-Lomé, la structuration urbaine et la dynamique spéciale, l'économie et la pauvreté

recommandations et amendements seront pris en compte dans le document final.

Il a enfin exhorté toute la population du Grand-Lomé à s'approprier ce projet afin d'aboutir aux résultats escomptés, le développement durable et harmonieux du Grand Lomé qui comprend les cinq arrondissements et les six cantons environnants.

T. Vivien

Partenariat Banque Mondiale/Togo

La Note de Stratégie Intérimaire 2011-2012 en préparation

En mai 2008, suite au réengagement de la Banque Mondiale (BM) auprès de notre pays, il a été élaboré une Note de Stratégie Intérimaire (NSI) dont l'objectif est de soutenir les nouvelles opportunités de relance économique du Togo après la reprise de sa coopération avec la communauté internationale.

Cette NSI ayant expiré en 2010, un atelier de consultation en vue de la préparation de la note de stratégie intérimaire 2011-2012 a été organisé par le ministère du Développement le lundi 4 avril 2011 à l'hôtel Mercure Sarakawa. Il s'agit pour les participants composés de membres du gouvernement, du représentant résident de la BM au Togo, M. Hervé ASSAH, des experts de la BM, des directeurs généraux et chefs de services, de discuter des actions de la BM au Togo et d'échanger sur la nouvelle stratégie intérimaire dont l'objectif est d'accompagner notre gouvernement dans la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté.

Pour M. Henri ASSAH, la Banque Mondiale en s'alignant sur les grandes priorités du DSRP du Togo, avait articulé pour une période de deux ans depuis 2008, une stratégie autour de trois piliers principaux dont l'amélioration de la gouvernance économique et de la

transparence, la promotion de la relance économique et du développement durable et la prise en compte des besoins sociaux urgents.

Il s'est réjoui que la NSI qui s'est achevée en 2010, s'est déroulée de façon satisfaisante et a contribué à la réalisation des progrès dans chacun des trois piliers. Ceci a permis à la BM de mobiliser plus de ressources pour l'exécution de projets prioritaires tels que les infrastructures, le développement communautaire et aussi les opérations d'appuis budgétaires.

Saluant l'action remarquable de la ministre du Développement et du ministre de l'Economie et des Finances qui ont contribué à la bonne conduite des réformes économiques. Il a salué le niveau et la qualité des relations entre la BM et le Togo, il a affirmé que le moment est venu pour la BM de préparer une nouvelle stratégie pour le Togo prenant en compte les nouveaux défis de développement du pays. Celle-ci permettra à la BM d'engager de nouvelles ressources sur les deux prochaines années pour soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre des nouveaux projets visant à promouvoir la croissance économique et réduire la pauvreté. Le présent atelier vise, selon lui, à analyser la

situation socio-économique du Togo, à rappeler les différentes contraintes ainsi que les divers enjeux du développement et à présenter aux acteurs l'esquisse de la nouvelle NSI pour les deux ans à venir. L'atelier permettra également de déterminer les principaux axes de coopération que la BM devra prendre en compte pour accompagner le développement du Togo.

Pour sa part, Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, la ministre du Développement a d'abord remercié le représentant de la BM pour l'appui permanent que son institution apporte au gouvernement dans ses efforts de redressement économique et pour la réalisation de la NSI 2008-2010.

Evoquant les résultats obtenus, elle a parlé, au titre de la gouvernance économique et de la transparence, du renforcement de la gestion budgétaire et des marchés publics, de la création de la nouvelle société cotonnière et l'amélioration du secteur financier. La coopération avec la BM a permis aussi la réhabilitation des infrastructures, la construction et le pavage de la 2e voie du boulevard Oti, le curage de près de 70 km de caniveaux, la réhabilitation et le renforcement du réseau électrique. Au niveau de la relance économique et du développement

durable, elle a cité entre autres, le processus de mise en œuvre du plan stratégique de développement du Port Autonome de Lomé, l'adoption du plan d'apurement des arrivés intérieurs et des paiements de la dette intérieure. S'agissant de la réponse aux besoins sociaux urgents, Mme la ministre a fait cas de l'exécution

la compétitivité des entreprises et l'emploi, la vulnérabilité et la robustesse de notre économie et la promotion du Partenariat Public-Privé (PPP). Le présent atelier permettra de faire le point sur les réalisations de la stratégie passée, de discuter du contenu et des orientations de la nouvelle stratégie et de jeter les bases pour une



de plus de 400 micro-projets, l'accès accru aux services sociaux de base pour les communautés les plus pauvres, l'évaluation des dommages et pertes dus aux inondations au Togo.

Il importe également, selon elle, de mener dans le cadre des actions futures, des réflexions sur

stratégie de coopération qui répond aux priorités du Togo. Elle a pour finir invité les participants à faire preuve d'assiduité pour fournir les intrants nécessaires à l'élaboration de la stratégie intérimaire 2011-2012.

BAMAZI Simplicie

Rentrée solennelle hier de l'Assemblée Nationale

46 textes de loi seront examinés

Après quelques jours de congé, les députés togolais retournent à l'hémicycle. La rentrée solennelle de la première session ordinaire de l'année 2011 a eu lieu hier au Palais des Congrès de Lomé, siège de l'Assemblée nationale. Cette rentrée est placée sous le thème : " Rôle de

jets de loi ont été adoptés dont 7 pendant l'inter-session qui a connu conformément à l'article 55 de la constitution en son alinéa 8, l'organisation de deux sessions extraordinaires respectivement du 20 janvier au 18 février et du 25 au 29 mars 2011.

Parlant de la coopération

de cette session du renouvellement de mandat de certaines institutions de la République dont celui de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). Il a salué la prévoyance du gouvernement qui apprête déjà des sites aménagés et équipés pour faire face cette année aux problèmes liés aux inondations. Il a invité les députés à se mettre sérieusement au travail.

Les députés pro-ANC boudent le discours de

M. Abass Bonfoh

Un fait qui a suscité notre curiosité, c'est qu'au moment où le président de l'Assemblée nationale allait prononcer son discours, un groupe de députés proches de l'ANC a claqué la porte.

pour protester contre sa manière de diriger le Parlement togolais ", a déclaré le député

té avant de rassurer qu'ils participeront aux séances plénières mais en continuant d'exiger le retour des



Kpadénou Amoussouwi. Ce député n'a pas encore digéré l'exclusion de 9 de ses collègues. Il a qualifié cette exclusion d'arbitraire et de sans raison valable. " Des

députés exclus.

En fin de compte, ce groupe de députés contestataires est revenu dans la salle pour suivre les messages des délégations étrangères.

Tour à tour, M. Guy NZOUBA Ndama, président de l'Assemblée nationale du Gabon, Mme Marie Gisel Guigma, 2e vice-présidente de l'Assemblée nationale de Burkina Faso, et M. Assarid Ag Imbarcaouane, 2e vice-président du Mali, ont salué la qualité des relations qui existent entre le Togo et leurs pays respectifs. Ils ont souhaité que cette coopération parlementaire se consolide davantage.

DAO Bissang



L'Assemblée nationale dans la consolidation de la paix sociale pour un développement harmonieux au Togo ". La particularité de cette première session ordinaire de l'année est la présence des délégations des Assemblées Nationales du Gabon, du Burkina Faso et du Mali.

Plusieurs membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique et des chefs traditionnels étaient également présents. 71 députés sur les 81 ont pris part aux travaux.

Dans son discours, le président de l'Assemblée nationale, El Hadj Abass Bonfoh, a indiqué que cette rentrée constitue le tournant décisif de leur mandat qui tire vers sa fin. Cette rentrée constitue également une période charnière conduisant le peuple à de nouvelles consultations populaires à savoir les élections locales et législatives de 2012.

M. Abass Bonfoh est revenu sur les actions menées pendant la deuxième session ordinaire de l'année écoulée et l'inter-session qui vient de s'achever. Il a rappelé que 13 pro-

inter-parlementaire, le président de l'Assemblée nationale a souligné que le monde devenant un village planétaire et face à la volonté de domination de l'extérieur, un rapprochement entre parlements afin de mener un front commun s'avère nécessaire.

Abordant le travail qui sera abattu après l'ouverture de cette session, M. Abass Bonfoh a déclaré qu'au total 46 textes de loi sont en instance et 29 de ceux-ci seront affectés à la seule Commission des Relations Extérieures, 6 à la Commission des Francs et des Echanges, 3 à la Commission des Droits de l'Homme, 4 à la Commission du Développement Economique et de l'Aménagement du Territoire, 2 à la Commission du Développement Socio-culturel, 1 à la Commission des Droits de l'Homme et 1 texte à la Commission Défense et Sécurité.

Il est également prévu des séances de questions au gouvernement, des communications et séminaires de renforcement des capacités des députés. Le président de l'Assemblée nationale rappelle aussi qu'il sera question au cours



Nous avons approché ceux-ci pour comprendre les mobiles de cette réaction. " Nous sommes sortis

élus du peuple qu'on renvoie sans motif valable, ça ne s'est jamais passé nulle part au monde ", a-t-il ajou-

Intox ou Info

Le député Kpatcha Gnassingbé et coaccusés bientôt libérés ?

12 avril 2009-12 avril 2011. Il ya deux ans jour pour jour que le député Kpatcha Gnassingbé et ses coaccusés sont impliqués dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Un dossier qui a sérieusement secoué le Togo. Après des brouhas juridico-politiques, l'affaire est restée au point mort. Selon des confrères, la libération du député Kpatcha et ses coaccusés serait imminente. Intox ou information ? Les jours à venir nous édifieront. Toujours est-il que dans cette affaire, l'eau a abondamment coulé sous les

ponts. Nous pensons que pendant deux ans, le président Faure a eu le temps de faire la part des choses



et de maîtriser les contours

d'un problème qui n'a fait que trop diviser non seulement l'illustre famille, mais aussi le vieux parti RPT.

Pour notre part, nous n'avons qu'un seul mot d'ordre : " Pardon et réconciliation ", car rien ne vaut l'unité d'une famille.

Tous ceux qui aiment la famille Gnassingbé doivent s'inscrire dans cet esprit de réconciliation en priant pour le retour de la cohésion et de la sérénité au sein de cette famille que nous aimons tant.

La Rédaction

La politique qui tue l'école togolaise

La politique est un autre domaine. L'éducation en est un autre. Malheureusement, au Togo, l'amalgame s'installe dangereusement au niveau de tous les enseignements.

Les efforts du chef de l'Etat en faveur de la réconciliation semblent marquer le pas dans le domaine éducatif. L'homme serait un mutant, porteur de valeurs nouvelles que sa base ne comprendrait pas. Les anciennes habitudes ont la vie dure.

L'éducation nationale se politise dangereusement pour le mal des ses acteurs, des apprenants surtout. Elle est politisée, très politisée à tel point qu'un esprit normal ne peut se taire. On pouvait garder le mutisme si les choses ne s'empiraient : ce mutisme serait tout simplement suicidaire.

Les licenciements abusifs des enseignants de 1999-2000 corroborent nos propos, ils sont tout simplement politiques. Le président Faure veut réparer l'injustice mais les séquelles subsistent. Loin de nous de réveiller les vieux démons, de ranimer les rancœurs et les souvenirs douloureux.

Responsables d'école ou politiciens ?

La plupart des responsables d'écoles sont dans leur position par le fait d'une grâce téléguisée

par une main politique, quasi divine. On comprend qu'ils se mettent dans les peaux de politiciens au lieu de faire leur travail professionnellement. Tout se passe comme s'ils sont placés pour identifier l'étiquette politique de leurs collaborateurs. Leur ardeur pour la chose scolaire est quasiment nulle et leur zèle politique exagéré. Cela est maladroit et crève l'œil. A chaque manifestation politique, ils excellent dans le zèle au point d'éclipser les préfets.

Ce qui est plus grave, c'est quand cette triste réalité fait irruption dans la vie pédagogique, s'installe et la domine. L'enseignant nouvellement débarqué dans un établissement est épié, son identité politique recherchée à la loupe et au microscope. S'il est un repris, c'est-à-dire un ancien "gréviste", son sort n'est guère enviable. Son éthique peut éclairer la nébuleuse. Ses propos aussi ; au Togo comme partout en Afrique, les partis politiques épousent les contours des réalités politiques. L'identité politique de l'enseignant est très précieuse pour la hiérarchie. Elle dessinera les futurs rapports (de l'enseignant avec sa hiérarchie). Le traitement qu'on lui fait et la place qu'on lui donne restent tributaires de ces paramètres honteux. Ainsi, un enseignant est

adulé non en fonction de sa qualité et sa compétence intrinsèques mais à l'aune de sa proximité politique avec la hiérarchie. A l'opposé, celui-là qui serait loin politiquement de sa hiérarchie vit le calvaire et l'enfer. Il est déboussolé dans ce qu'il fait. Il est tout simplement malheureux. On le met mal à l'aise pour plaire nous ne savons à quelle divinité politique. On pense gagner des promotions en utilisant son pouvoir pour martyriser des gens considérés en dehors de son cercle politique et qui ne veulent que travailler. C'est malsain, cynique et sadique. Les enseignants mis dans cette situation difficile sont, toutes les années, candidats aux mutations, aux affectations. Ni le milieu physique et humain, difficile, ni autre chose n'expliquent assez les candidatures aux affectations et aux mutations. La hiérarchie de l'enseignant peut créer un milieu malsain à ce dernier qui demandera chaque fois à changer de poste.

Des établissements scolaires politiquement étiquetés. L'apartheid scolaire ! Quel néologisme, quelle figure oxymorique. Quelle contradiction dans les mots et dans les termes ! La ségrégation n'est-elle pas que raciste ? L'école togolaise vivrait-elle des réalités de l'Afrique du

Sud pré-Mandela ? Ces propos sont durs mais ils expriment une réalité.

La vérité, c'est qu'on peut paraphraser le dicton "Dis-moi dans quel établissement scolaire tu enseignes, je te donnerai la coloration politique". Les faits sont têtus. Ils sont là et vérifiables. Certains enseignants claquent tout haut que celui qui les affectera ou les mutera dans les milieux difficiles n'est pas encore né. Et c'est vrai, il y a des enseignants des villes et ceux des campagnes. Tout cela ne respecte qu'une certaine loi politique non écrite mais pouvant être appliquée dans les faits. Et dire que les enseignants mutés et affectés dans les bleds tombent sur une hiérarchie hostile. Que la vie est dure, plus dure que l'enfer pour eux.

Les conséquences

Les conséquences sont nombreuses : on a une école mal empoint, des enseignants qui cherchent à graver les échelons non pas par un travail mais le zèle politique et l'enseignement prend un coup.

Les solutions

L'autorité éducative et politique doit cesser de nommer les dirigeants d'établissements scolaires sur la base de leur conviction politique. La compétence et la qualité doivent être préférées

à tout autre considération ; elles doivent être la règle. Il est temps qu'on mette l'école en dehors des contingences politiques. Il urge de le faire pour le bien et le développement de l'éducation, pierre angulaire du développement durable et sain. Sortons des omières séculaires rétrogrades pour envisager l'avenir avec des idées modernes et novatrices. Nous apprécions tout l'en-



gagement de la nouvelle ministre pour la cause éducative. Nous l'invitions à suivre de près ce qui se passe dans son ministère, qu'elle doit dépolitiser à tout prix si elle ne veut pas que son département sombre et ses belles actions soient mal comprises. La Rédaction

Crise en Libye

La Fondation Pax Africana demande l'arrêt immédiat de l'escalade de la violence

Depuis la mi-février, La Jamahiriya arabe libyenne connaît un grave processus de déstabilisation sociopolitique caractérisé par une situation de guerre civile.

Cette situation résulte de la répression brutale et aveugle par le régime libyen des aspirations démocratiques d'une forte partie de sa population avec comme résultat, plusieurs centaines de morts. Cette répression a engendré une rébellion armée en vue de renverser le régime du Guide Mouammar Kadhafi au pouvoir depuis quarante-deux ans. Les principales villes du pays, dont Benghazi, ont payé un lourd tribut à la furie meurtrière des dirigeants libyens.

Afin d'arrêter les massacres, d'éviter une crise humanitaire majeure sans précédent dans cette partie du continent, et pour protéger les populations civiles tout en sauvegardant l'intégrité territoriale de la Jamahiriya arabe libyenne, et face à l'inertie apparente de la diplomatie africaine faites d'atemoiements et de tergiversations, le Conseil de sécurité de l'ONU réunie le 17 mars 2011 a pris la résolution N°1970. Cette résolution exige un cessez-le-feu immédiat, la cessation totale des violences et de toutes les attaques et exactions contre la population civile,

le respect par les autorités libyennes des obligations qui leur incombent en vertu du droit international, du droit international humanitaire, des droits de l'homme et des droits des réfugiés.

La résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité instaure une zone d'exclusion aérienne "pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne, y compris Benghazi, tout en excluant le déploiement d'une force d'occupation étrangère sous quelque forme que ce soit et sur n'importe quelle partie du territoire libyen".

A cet effet, il s'est constitué une coalition internationale de forces armées américaines, européennes et arabes avec au départ, l'assentiment de la ligue arabe pour mettre à exécution la résolution du Conseil de sécurité. Cette force internationale opère depuis le 19 mars des frappes aériennes en territoire libyen.

Cependant, la Fondation PAX AFRICANA constate que les opérations des forces mandatées sont en train de dépasser le cadre de la résolution de l'ONU.

La Fondation PAX AFRICANA exprime ses vives inquiétudes en ce qui concerne les opérations militaires menées par les

forces de l'OTAN en Libye et condamne fermement toutes les frappes aériennes menées par l'armée libyenne contre les populations civiles.

PAX AFRICANA déplore l'escalade militaire qui petit à petit semble s'installer et s'inquiète que le pilotage de l'opération soit désormais confié à l'OTAN par les Occidentaux.

Il est urgent que l'organisation continentale qui a été si peu présente dans toute cette crise propose une solution rapide à la communauté internationale en vue de régler ce conflit.

PAX AFRICANA lance un appel urgent à une action diplomatique africaine beaucoup plus active pour une solution à la crise.

Les convulsions sociopolitiques au Maghreb qui peuvent se reproduire en Afrique subsaharienne, marquent un tournant dans l'aspiration des peuples à être mieux gouvernés. L'organisation continentale doit accompagner davantage cette volonté des peuples par une action politique concertée et cohérente favorisant les changements démocratiques en Afrique dans la paix.

Source: paxafricana

En vue de rendre plus visible la politique du président Faure

Le MSF en mouvement

Lors de la présidentielle de mars 2010, on a assisté à une floraison d'associations pour le soutien du candidat Faure. Aussitôt après ce scrutin, ces associations ont disparu comme elles étaient nées, et l'on se demande ce qu'elles sont devenues. Cependant, le MSF (Mouvement de Soutien à Faure) fait la différence.

Pour les responsables de ce mouvement, la vie politique est dynamique. Il faut être en contact permanent avec la base en l'informant périodiquement des

sagers d'être bien aguerris pour jouer leur rôle aux côtés du président Faure, deux sous-thèmes ont été développés. Il s'agit du "leadership politique" et "politique du président Faure, réformes et perspectives". Ces deux sous-thèmes ont été respectivement développés respectivement par deux éminentes personnalités, à savoir l'ancien ministre Yao Maganawé et l'ex-ambassadeur Kéguéwé Sogoyou. Les deux conférenciers ont édifié les participants sur le savoir-communiquer, la concertation en groupe, la néces-



actions du président Faure. Pour ce faire, les responsables du MSF ont organisé une tournée de sensibilisation à l'intention de leurs membres. Après Kara et Atakpamé, l'honneur était revenu aux messagers (membres) de la Région Maritime d'être sensibilisés le dimanche 27 mars 2011.

En effet, l'hôtel Acropolis à Lomé a servi de cadre à une journée de sensibilisation du MSF sur le thème : "Le rôle de réforme du président de la République". Selon M. Foléga Naba, coordinateur général adjoint du MSF, cet atelier a pour but de renforcer les capacités des messagers du MSF, de les outiller pour qu'ils puissent remplir efficacement leurs tâches, celle de relayer à la base la politique du président Faure pour qu'elle soit lisible et visible dans tous les coins et recoins du Togo. Pour permettre aux mes-

sité d'être plus proche des autres membres, le comportement exemplaire, etc. De même, les participants ont été sensibilisés sur l'importance de l'accord RPT-UFC, la nécessité des réformes institutionnelles, la solidarité nationale, etc.

Il est demandé à toutes les associations qui militent en faveur du président Faure de travailler en étroite collaboration avec son parti, le RPT pour plus d'efficacité sur le terrain.

Rappelons que le MSF est un mouvement national qui se veut fédérateur de toutes les tendances confondues, aux côtés du président Faure. Son but est de soutenir et de pérenniser la politique du chef de l'Etat, qui vise un développement harmonieux intégral et durable de notre pays le Togo.

T. Vivien

Union Monétaire Ouest Africaine

Les perspectives de croissance en 2011 tributaires de l'évolution de la crise ivoirienne

La session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine s'est tenue le vendredi dernier au siège de l'Agence nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest



(BCEAO) à Lomé.

La rencontre présidée par monsieur José MARIO VAZ, ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau avait les points suivants à son ordre du jour :

- le rapport sur la situation économique et monétaire de l'Union au 31 décembre 2010.

- le projet d'Acte Additionnel de création de l'Agence Communautaire de Supervision de

dans l'espace UEMOA.

Ouvrant les travaux de la session, le président du Conseil des ministres de l'Union a souligné que l'environnement international au cours de la période récente est caractérisé par la poursuite d'une reprise modérée de l'activité économique.

C'est ainsi qu'au sein de l'UEMOA, le taux de croissance du PIB est de 3,9% en 2010 contre 3% en 2009.

Parlant des perspectives de croissance, M. José MARIO VAZ a relevé qu'elles restent tributaires de l'évolution de la crise en Côte d'Ivoire. C'est dans ce contexte qu'on note le renchérissement des denrées alimentaires et des produits pétroliers dans la plupart des pays de l'Union et les tensions sur les prix des denrées liées à la crise en Côte d'Ivoire. Ce qui a entraîné une hausse de l'inflation qui a atteint un niveau de 3,9% en décembre 2010 et qui devait s'établir en moyenne annuelle dans l'UEMOA à 3,2% en 2011.

Décision adéquates

Pour parer aux risques que la crise ivoirienne fait peser sur la stabilité du système bancaire et financier de l'Union, le Conseil a su prendre des décisions adéquates. C'est ainsi que la Banque Centrale et le

l'Union ainsi que le bon fonctionnement du marché financier régional.

Enfin le Conseil des ministres, après avoir remercié les autorités togolaises, a formulé le vœu ardent que la Côte d'Ivoire recouvre rapi-



Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers ont mis en œuvre les actions idoines visant à préserver la liquidité et la solidarité du système bancaire de

dement la paix et la stabilité pour le bien-être des Ivoiriens et des populations de l'Union.

KAO Victoire

Communiqué de Presse de la réunion ordinaire du Conseil des ministres de l'Union, tenue à Lomé le 1er avril 2011

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 1er avril 2011, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Lomé, en République Togolaise, sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la BCEAO, Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Léné SEBGO, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au titre de la BCEAO, le Conseil des Ministres, examinant la situation économique et monétaire récente de l'UEMOA, s'est appesanti sur l'impact de la crise en Côte d'Ivoire sur les perspectives économiques de l'Union en 2011, ainsi que sur la stabilité du système financier régional.

Le Conseil a relevé que l'activité économique dans l'Union sera négativement affectée par la crise en Côte d'Ivoire. Le taux de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) qui était initia-

lement prévu à 4,0% en 2011, pourrait ressortir à un niveau significativement plus faible. Le Conseil a, à cet égard, recommandé la mise en œuvre de mesures de soutien en vue de la relance de la croissance.

Les Ministres ont exprimé leurs préoccupations quant aux perspectives d'évolution du niveau général des prix dans le contexte actuel marqué par une forte progression des cours du pétrole et des prix des produits alimentaires importés. Ils ont relevé que les bons résultats de la campagne agricole 2010/2011 devraient toutefois contribuer à atténuer la hausse des cours des denrées alimentaires dans l'Union. Ils ont, à cet effet, souligné la nécessité de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre des mesures identifiées en 2008 pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole dans l'Union. Le Conseil des Ministres a instruit les Institutions communautaires de lui faire un bilan de ces mesures lors de sa prochaine session.

Dans ce contexte d'incertitudes, marqué par la dégradation des perspectives de croissance et la résurgence des tensions inflationnistes, les Ministres ont noté l'orientation imprimée à la politique monétaire par la BCEAO qui maintient une vigilance accrue dans le suivi de l'inflation tout en soutenant la croissance économique.

Les Ministres ont fait le point des mesures prises par la

Banque Centrale pour limiter les répercussions de la crise ivoirienne sur la stabilité financière dans l'Union. A cet égard, ils ont demandé à la BCEAO de préparer les conditions d'une reprise coordonnée et ordonnée des activités bancaires en Côte d'Ivoire, dans la perspective d'un dénouement de la crise politique.

Au titre du Conseil Régional, le Conseil des Ministres a approuvé le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 07 janvier 2011 à Bamako, au Mali.

Il a ensuite été informé de l'évolution des activités du marché financier régional au cours du quatrième trimestre de l'année 2010.

Le Conseil des Ministres a enfin pris connaissance du suivi des conclusions de la session extraordinaire du Conseil des Ministres du mardi 1er février 2011, tenue à Dakar au Sénégal ainsi que du fonctionnement de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR).

Au titre de la BOAD, le Conseil des Ministres a approuvé les comptes de la BOAD établis pour la première fois selon les normes internationales IAS/IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, le Rapport Annuel 2010 de la BOAD, la proposition de report de la date de clôture prévue le 30 septembre 2011 du Projet de Développement du Marché

Financier de l'UEMOA (PDMF).

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable sur le Rapport du Président de la BOAD relatif aux recommandations de la mission d'audit du portefeuille de la Banque, objet de la 12ème mission d'audit de gestion.

Ils ont pris connaissance des dossiers concernant notamment le compte-rendu d'exécution du Budget d'équipement et de fonctionnement de l'exercice 2010, l'état de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 03 mars 2011, la situation des opérations de la BOAD par pays au 31 décembre 2010, le bilan à l'issue de la deuxième année de mise en œuvre du Plan Stratégique 2009-2013, la situation des ressources du Fonds de Bonification de la BOAD, la situation au 31 janvier 2011 de l'utilisation des ressources mobilisées par la BOAD, la note sur l'état d'avancement du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA, le relevé des décisions de la 80ème réunion du Conseil d'Administration tenue le 31 mars 2011 à Lomé.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des Ministres, après examen du Projet d'Acte additionnel relatif à la création du Conseil des Collectivités Territoriales (CCT) dans l'espace UEMOA, a recommandé l'adoption dudit projet d'Acte additionnel par la Conférence des Chefs d'Etat et

de Gouvernement. L'objectif principal poursuivi par la mise en place de ce nouvel organe consultatif de l'Union est l'implication formelle des collectivités territoriales des Etats membres de l'Union dans le processus d'intégration régionale.

Le Conseil des Ministres a également examiné et adopté une Décision relative au Programme Pluriannuel de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité du Burkina Faso au titre de la période 2011-2015. Cette Décision a été prise dans le cadre de la surveillance multilatérale.

Enfin, le Conseil des Ministres a adopté une Décision relative aux contributions des Etats membres au programme d'appui technique et financier de l'UEMOA à la Guinée-Bissau. Cette Décision va permettre la mobilisation de ressources financières propres pour le financement du programme technique et financier à la Guinée-Bissau.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour, expriment à son Excellence, Faure GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, au Gouvernement ainsi qu'au peuple togolais, leur sincère et profonde gratitude.

Fait à Lomé, le 1er avril 2011

Le Président du Conseil des Ministres José Mario VAZ

Lutte contre le cancer

Les aliments à éviter

De nombreux aliments protègent du cancer alors que d'autres en augmentent les risques. Le point sur quelques études récentes sur les aliments anti-cancer... et ceux qu'il vaut mieux éviter.

Des chercheurs de l'université du Minnesota ont découvert un lien entre la consommation de sodas et le cancer du pancréas. Après avoir suivi l'état de santé de 60.000 Indonésiens, ils se sont rendus compte que les personnes qui développaient un cancer du pancréas étaient également des consommateurs réguliers de sodas.

Les chercheurs ne pensent pas que le fort taux de sucre de ces boissons augmente le taux d'insuline fabriqué par le pancréas, ce qui augmente ensuite le risque de développement de cellules cancéreuses. Le

cancer du pancréas fait partie des cancers les plus rares mais il est l'un des plus mortels avec un taux de survie à 5 ans qui n'est que de 5%.

Cancer : du thé vert pour vos poumons

Boire du thé vert pourrait réduire les risques de contracter un cancer du poulmon... même si vous fumez. C'est ce qu'a révélé une étude présentée lors d'une conférence de l'American Association Cancer Resuit.

Les polyphénols du thé vert sont de puissants antioxydants, et les préparations à base de thé ont déjà montré leur capacité à empêcher la formation de tumeurs.

Pour cette étude, les chercheurs ont examiné les habitudes de 170 patients atteints de cancer du poulmon et de 340 patients sains. Les résultats ont montré que, tous

patients confondus, ceux qui ne consomment pas de thé vert ont cinq fois plus de risque de contracter un cancer du poulmon par rapport à ceux qui en consomment au moins une tasse par jour. Parmi les fumeurs, le risque est douze fois plus élevé.

Cancer: pas de carottes pour les fumeurs

Une étude réalisée en Israël a montré que plus on consomme de caroténoïdes, moins les risques de cancer du côlon sont élevés. Cependant, chez les fumeurs réguliers, on observe un effet contraire : les caroténoïdes des fruits et légumes favoriseraient l'apparition de cancers du côlon.

Source : Popsanté.com

" APKAK "

Une association au service des malades mentaux

Depuis la crise socio-politique que nous avons connue, notre pays regorge de malades mentaux. Ils sont nombreux, ces fous qui sillonnent les rues de la capitale et des villes de l'intérieur et abandonnés à leur triste sort. C'est pour venir en aide à ces malades mentaux qu'est née l'Association Psychiatrique Koudougou Annecy Kara (APKAK). Elle regroupe des praticiens de la santé mentale et sociale. Son but : tisser des liens d'échange entre les praticiens psychiatriques de différentes cultures. Son programme d'action, l'organisation régulière des journées scientifiques sur des thématiques liées à la prise en charge des malades mentaux.

C'est dans ce contexte que l'APKAK a salué l'édition de Koudougou (Burkina Faso) sur les pratiques de la médecine traditionnelle en ce qui concerne les malades psychia-

triques et le congrès organisé par l'ONG a Lomé sur le thème : Santé mentale et le travail, le stress et ses impacts sur l'entreprise et les travailleurs.

L'objectif principal de l'association APKAK est donc de contribuer à l'amélioration de la santé des personnes souffrant de déficience mentale.

Dans ce contexte, l'association vise à :

- instaurer un dialogue et des échanges d'expériences entre tradipraticiens et ceux de la médecine moderne.
- Renforcer la collaboration entre les praticiens traditionnels et ceux de la -
- diagnostiquer les causes de la maladie mentale
- œuvrer à la prise en charge des malades mentaux, etc.

K.V.

GRAND HÔTEL DE LOMÉ

UNE PLATE-FORME HOTELLIÈRE À DÉCOUVRIR



Grand Hôtel de Lomé, Vue d'en face



Une vue de la Piscine



Cour verdoyante



Salle de Conférence



Des lits de confort dans des chambres ultra-modernes



Grand Hôtel de Lomé
Avenue de la Chance-Bretelle de Bè Klikamé

Face Directions Togocel & LONATO

Tél: (+228) 251 70 03/ 048 76 25/ 905 58 79; Fax: (+228) 225 07 93

Email:ghlsafiahouse@yahoo.fr



Intégrateur de Solutions
IT Consulting Company

iPNet Experts sa

www.ipnetexperts.com



**FORMATIONS MODULAIRES
EN INFORMATIQUE**

Intégrateur de Solutions Informatiques et Centre de Formations : doté d'un important Laboratoire de travaux pratiques, IPNET EXPERTS SA offre depuis 2004 des formations CISCO, MICROSOFT, ORACLE, REDHAT LINUX, et en SECURITE INFORMATIQUE de 3, 5 ou 10 jours.

Nouveau

A partir du 1er avril 2011

- COURS DE CERTIFICATION CCNA (ICND1+ICND2)
3 mois de formation. Tarif Etudiant : 300.000 F CFA,
- COURS DE CERTIFICATION CCNP (ICND1 + ICND2 + LES 3 MODULES CCNP)
12 mois de formation. Tarif Etudiant : 800.000 F CFA,
- COURS DE CERTIFICATION MCSE
12 mois de formation. Tarif Etudiant : 800.000 F CFA,
- COURS DE CERTIFICATION RHCT (RH030 +RH130)
6 mois de formation. Tarif Etudiant : 400.000 F CFA,

DIX ANS D'EXPERIENCE PRATIQUE ET THEORIQUE, ET UN SITE WEB ET INTRA
EST AFFECTE AUX TRAVAUX PRATIQUES EN LABORATOIRE



Next Generation
IT Professionals

Intégrateur de Solutions Informatiques et Centre de Formations
101 BP 1011, Lomé, TOGO
Tél : (+228) 201 77 77 / 201 81 81 Fax : +228 201 08 77
E-mail : ipnet@ipnetexperts.com www.ipnetexperts.com

Violences faites aux femmes sur les lieux de travail

LA CNF/CSTT part en guerre contre le fléau

Selon une étude menée en 2009 sur les violences basées sur le genre, il ressort qu'entre 3,4 et 10,8% de femmes togolaises ont été une fois victimes de ce fléau sur les lieux de travail. Elles sont victimes de diverses sortes de violences comme l'agression ou le harcèlement sexuel, allant des attouchements non désirés au viol. Les femmes à travers la Commission Nationale des Femmes de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CNF/CSTT) disent non à ces pratiques. Elles comptent organiser une campagne Nationale contre les violences que subissent les femmes sur leurs lieux de travail. Cette campagne qui va débuter dans les prochains jours pour s'achever en novembre prochain va toucher les principales villes du pays, notamment les chefs-lieux des cinq régions. Il sera question au cours de cette campagne de sensibiliser les femmes sur leurs droits. C'est dans le cadre de la célébration de la

Journée Internationale de la Femme du 8 mars que la CNF/CSTT a procédé jeudi dernier au lancement de cette campagne au siège de la CSTT à Lomé.

Plusieurs responsables de femmes de diverses organisations féminines ont pris part à la cérémonie de lancement.

Dans son mot de bienvenue, la présidente de la CNF/CSTT, Mme Annivi Adossi a souligné que la lutte que mènent le gouvernement, les syndicats et les femmes pour mettre fin à ce phénomène n'est pas comprise par tous et c'est ce qui a amené les responsables de la Confédération à renforcer la sensibilisation à travers cette campagne qu'elle entreprend.

Dans son discours de lancement, la ministre de la Promotion de la Femme, Mme Olivia AMEDJOGBE-KOUEVI, s'est réjouie de l'initiative visant à la protection et la promotion des droits de la femme puisque les

violences faites aux femmes constituent un déni de leurs droits humains. Elle a souligné que certaines personnes ne supportent pas travailler sous l'autorité d'une femme ou avec une

ou leur âge, nombreuses sont les femmes victimes du harcèlement sexuel.

Parlant des professions à risque, elle a cité les serveuses de bars, les porte-faix, les assis-

humains réguliers avec les clients ou les supérieurs hiérarchiques peuvent favoriser les violences.

Mme la ministre a fait savoir que le gouvernement a entrepris plusieurs actions pour pallier ces exactions. Il s'agit, entre autres, de l'étude nationale sur les violences basées sur le genre, l'adoption de la politique nationale d'équité et d'égalité de genre dont la mise en œuvre permettra de réduire et au mieux de supprimer ces violences.

Avant le discours de lancement, l'assistance a suivi avec beaucoup d'intérêt les résultats de l'étude sur la situation des violences faites aux femmes au Togo, une étude menée par Mme Ginette AGUEH consultante en genre. Ces résultats ont été présentés par Mme Claudine Assiba Akakpo, secrétaire générale adjointe de la CSTT, chargée du genre et de la promotion féminine.

Dao Bissang



femme. Elle a précisé que quel que soit leur niveau intellectuel

tantes sociales, les infirmières ... bref les métiers où les contacts

HÔTEL SANCTA MARIA

*Le nouveau Joyau Hôtellier
en Bordure de l'Océan Atlantique*



Boulevard du Mono
BP: 08BP80212 Lomé-Togo
Email: reservations@hotelsantamaria.com

Tél.: (+228) 222 92 92
(+228) 222 93 93
Fax: (+228) 222 93 94

HOTEL SHERATON-KARA



***CHEZ NOUS ,VOUS
ETES CHEZ VOUS***

Côté Ouest, Village SOS-Kara
Téléphone : 661 03 61/232 94 00